

# Rio+20 : un rendez-vous majeur pour l'avenir de la planète

## Déclaration du groupe de la CGT

Cet avis se situe dans la lignée de ceux rendus par la section des affaires européennes et internationales sur les enjeux du développement durable.

L'angle choisi porte sur la gouvernance mondiale, la cohérence des actions des différentes institutions internationales et la participation de tous les acteurs à une gouvernance que nous devons repenser, reléguant de fait les sept piliers de la négociation de Rio au second plan.

Si la CGT partage les recommandations en termes de gouvernance mondiale, notamment l'intégration de la société civile, instaurer une OME pour fédérer et consolider le corpus réglementaire sur le développement durable n'est pas une condition suffisante pour réussir ce que la Conférence de Cancun qualifiait de « *transition juste de l'économie mondiale* ». L'avis le relève.

Bien que notre assemblée en ait pointé l'importance dans l'avis portant sur la Conférence de Durban, le caractère contraignant des réglementations du développement durable, à l'instar des règles de l'OMC, en est absent. Pour créer un réel triptyque OME-OIT-OMC, il est indispensable de doter la future OME de pouvoir de sanctions ; la surveillance et le suivi des réglementations environnementales ne pouvant à eux seuls suffire.

Ne pas intégrer la dimension financière risque de ne pas rendre opérationnelle cette gouvernance. Un « quadripôle » doit être ambitionné, intégrant, sur des bases renouvelées, les institutions financières internationales.

Pour la CGT, l'enjeu de la Conférence de Rio n'est ni de tendre ni de se contenter d'un verdissement de l'économie où seuls certains secteurs seraient en pointe. Il faut repenser notre modèle économique, ce que souligne d'ailleurs l'avis. Réussir « *la transition juste* » vers une économie décarbonée nécessite de contraindre tous les acteurs de l'économie à être socialement et environnementalement responsables.

Le rôle des salariés dans les processus décisionnels n'est pas évoqué. Les seuls droits d'information et de participation ne peuvent suffire... La CGT regrette que la création de droits nouveaux d'intervention des salariés, dans et hors l'entreprise, ne soit pas évoquée.

Même si la CGT pense que l'analyse des enjeux environnementaux aurait pu être approfondie et que les préconisations ne vont pas suffisamment loin en termes de moyens à déployer pour réaliser la transition de l'économie, elle considère néanmoins que les recommandations, sous réserve d'amendements en modifiant la substance, vont dans le bon sens.

La CGT a voté l'avis.